

CONTRAT DE SAILLIE ANNÉE 2025

VENDEUR	ACHETEUR
Nom: SCEA Haras du Sottier Adresse: 549 Route de Lamure CP Ville: 69870 Poule les Echarmeaux Tel: 06 23 37 09 02 Email: harasdusottier@gmail.com Siret: 901 666 396 00014 IBAN: FR76 1780 6002 2704 1727 3345 541 BIC: AGRIFRPP878	Nom: Prénom: Adresse: CP Ville: Tel: Email:
JUMENT	CENTRE DE MISE EN PLACE
Nom: N°Sire: Race: Taille: <input type="checkbox"/> Si pleine mois du terme: ou <input type="checkbox"/> jument vide	Nom: Adresse: CP Ville: Tel: Email:
RESERVATION	
<input type="checkbox"/> 120.00 € TTC (TVA 5.5%) 3 doses de 8 paillettes.	
TRANSPORT	
<input type="checkbox"/> TRANSPORT DE LA SEMENCE : Effectué par EUROGEN. La semence sera envoyée au centre de mise en place indiqué ci-dessus. 132.00 € TTC (TVA 20%)	
OU	
<input type="checkbox"/> SI DOSES RETIREES chez EUROGEN ou Insémination effectuée dans les centres partenaires 70.00 € TTC. (TVA 20%)	
SOLDE DE LA SAILLIE	
<input type="checkbox"/> AU 1^{ER} OCTOBRE : 400.00 € TTC (TVA 5.5%) par chèque, joint au présent contrat, encaissable au 1er octobre si la jument est pleine. Le Vendeur s'engage à ne pas encaisser ce chèque avant le 1er octobre. C'est à l'Acheteur de faire la preuve de la vacuité de la jument. A partir de cette date, et en l'absence d'un certificat vétérinaire indiquant la vacuité de la jument, la jument sera considérée pleine et le chèque sera encaissé.	
OU	
<input type="checkbox"/> AU POULAIN VIVANT : 500.00 € TTC (TVA 5.5%) encaissé dans les 48 h suivant la naissance en 2026.	
CONDITIONS PARTICULIERES	
Les paillettes non utilisées appartiennent au vendeur. Dès lors les paillettes restantes doivent être renvoyées aux frais de l'acheteur chez EUROGEN avant le 30/11/2025. L'acheteur a cependant la possibilité d'utiliser ces paillettes restantes pour d'autres juments la même année, ou de conserver ces paillettes, à ses frais, pour une utilisation l'année suivante.	
<input type="checkbox"/> ACHAT D'UNE CARTE DE SAILLIE : Il sera demandé à l'acheteur de régler la carte de saillie au prix de 350.00 € TTC (TVA 5.5%) encaissé au 01/10 si jument pleine. et d'adresser par courrier un nouveau contrat de saillie par jument. Le ou les documents de déclaration de naissance seront édités après l'encaissement de ce montant et à la réception d'un nouveau contrat.	
<input type="checkbox"/> ACHAT D'UNE DOSE SUPPLEMENTAIRE : (réservé aux éleveurs s'étant déjà acquittés de la réservation de la saillie) 150.00 € TTC (TVA 5.5%)	

La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé et du virement ou chèque de règlement de la réservation et du transport le cas échéant à l'ordre du Haras du Sottier. L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès de l'IFCE. Le certificat de saillie nécessaire pour la déclaration de naissance sera remis à l'acheteur après encaissement du chèque du solde de la saillie. L'éleveur s'engage à aviser le vendeur si la jument n'a pas donné naissance à un poulain viable.

Fait en 2 exemplaires, le / / . À

Signature Acheteur:
"mention lu et approuvé"

Signature Vendeur:
SCEA Haras du Sottier

CONTRAT DE SAILLIE ANNÉE 2025

VENDEUR	ACHETEUR
Nom: SCEA Haras du Sottier Adresse: 549 Route de Lamure CP Ville: 69870 Poule les Echarmeaux Tel: 06 23 37 09 02 Email: harasdusottier@gmail.com Siret: 901 666 396 00014 IBAN: FR76 1780 6002 2704 1727 3345 541 BIC: AGRIFRPP878	Nom: Prénom: Adresse: CP Ville: Tel: Email:
JUMENT	CENTRE DE MISE EN PLACE
Nom: N°Sire: Race: Taille: <input type="checkbox"/> Si pleine mois du terme: ou <input type="checkbox"/> jument vide	Nom: Adresse: CP Ville: Tel: Email:
RESERVATION	
<input type="checkbox"/> 120.00 € TTC (TVA 5.5%) 3 doses de 8 paillettes.	
TRANSPORT	
<input type="checkbox"/> TRANSPORT DE LA SEMENCE : Effectué par EUROGEN. La semence sera envoyée au centre de mise en place indiqué ci-dessus. 132.00 € TTC (TVA 20%)	
OU	
<input type="checkbox"/> SI DOSES RETIREES chez EUROGEN ou Insémination effectuée dans les centres partenaires 70.00 € TTC. (TVA 20%)	
SOLDE DE LA SAILLIE	
<input type="checkbox"/> AU 1^{ER} OCTOBRE : 400.00 € TTC (TVA 5.5%) par chèque, joint au présent contrat, encaissable au 1er octobre si la jument est pleine. Le Vendeur s'engage à ne pas encaisser ce chèque avant le 1er octobre. C'est à l'Acheteur de faire la preuve de la vacuité de la jument. A partir de cette date, et en l'absence d'un certificat vétérinaire indiquant la vacuité de la jument, la jument sera considérée pleine et le chèque sera encaissé.	
OU	
<input type="checkbox"/> AU POULAIN VIVANT : 500.00 € TTC (TVA 5.5%) encaissé dans les 48 h suivant la naissance en 2026.	
CONDITIONS PARTICULIERES	
Les paillettes non utilisées appartiennent au vendeur. Dès lors les paillettes restantes doivent être renvoyées aux frais de l'acheteur chez EUROGEN avant le 30/11/2025. L'acheteur a cependant la possibilité d'utiliser ces paillettes restantes pour d'autres juments la même année, ou de conserver ces paillettes, à ses frais, pour une utilisation l'année suivante.	
<input type="checkbox"/> ACHAT D'UNE CARTE DE SAILLIE : Il sera demandé à l'acheteur de régler la carte de saillie au prix de 350.00 € TTC (TVA 5.5%) encaissé au 01/10 si jument pleine. et d'adresser par courrier un nouveau contrat de saillie par jument. Le ou les documents de déclaration de naissance seront édités après l'encaissement de ce montant et à la réception d'un nouveau contrat.	
<input type="checkbox"/> ACHAT D'UNE DOSE SUPPLEMENTAIRE : (réservé aux éleveurs s'étant déjà acquittés de la réservation de la saillie) 150.00 € TTC (TVA 5.5%)	

La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé et du virement ou chèque de règlement de la réservation et du transport le cas échéant à l'ordre du Haras du Sottier. L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès de l'IFCE. Le certificat de saillie nécessaire pour la déclaration de naissance sera remis à l'acheteur après encaissement du chèque du solde de la saillie. L'éleveur s'engage à aviser le vendeur si la jument n'a pas donné naissance à un poulain viable.

Fait en 2 exemplaires, le / / . À

Signature Acheteur:
"mention lu et approuvé"

Signature Vendeur:
SCEA Haras du Sottier